



E RAGNOLE, club de plongée

12 cours Lucien BONAPARTE, 20000 AJACCIO.

Tél.: 04.95.21.53.55 / 06.08.47.25.51. Fax :04.95.28.42.90.

Site web : www.eragnole.com

e-mail : info@eragnole.com

CONTRAT DE STAGE MF1

Je désire effectuer un stage de formation afin de préparer le MF1 de la FFESSM dans votre structure.

Les frais de stage en situation sont de :

- 50,00€ pour une semaine de formation.
- 80,00€ pour 15 jours de formation.
- 100,00€ pour 3 semaines ou 1 mois de formation.

(l'hébergement est compris dans ces prix)

Pour la restauration en juillet et août, prévoir 3,00€ par repas.

Pour la restauration dans une autre période prévoir 13,00€ par repas. Vous avez également la possibilité de confectionner vos repas au club.

- 20,00€ si pas d'hébergement et/ou de restauration.

Coût du stage initial : 250,00€.

Coût du stage final : 250,00€.

Coût du stage initial avec hébergement seul : 300,00€.

Coût du stage final avec hébergement seul : 300,00€.

Les frais de restauration (repas et petits déjeuners) pendant les stage initiaux et finaux avec hébergement sont de :

- en JUILLET et AOUT prévoir 3,00€ par repas.
- Autre périodes prévoir 13,00€ par repas. Vous avez également la possibilité de confectionner vos repas au club.

Les stages initiaux et/ou finaux sont offerts, s'ils sont suivis ou précédés d'un stage en situation d'au moins 15 jours, seul les frais d'hébergement et de restauration seront alors à votre charge. Dans ce cas, deux chèques seront demandés à l'inscription ; un chèque du montant de l'hébergement et/ou de la restauration (qui sera rendu en cas de non participation) et un chèque de caution du montant du stage sera demandé à l'inscription (qui ne sera pas restitué en cas de dédit, sauf cas de force majeure et notamment en cas de problèmes de santé dûment constaté par un médecin avec certificat médical pour preuves).

Le CLUB DE PLONGEE « E RAGNOLE », s'engage à :

- Vous donner les cours prévus par le manuel du moniteur de la FFESSM.
- Vous mettre en présence d'élèves, pour vos cours de pédagogie.
- Vous permettre de participer aux diverses tâches relevant de vos futures fonctions dans un club, notamment : organisation des palanquées, tâches administratives, gonflage, entretien du matériel, participation aux manœuvres du bateau, organisation de la sécurité avant plongée.

Page 1 sur 2

E RAGNOLE S.A.R.L au capital de 7622.00 €.

N° Siret : 420 749 723 00011, inscrit au RCS AJACCIO.

TVA intra communautaire N° FR 15 420749723

Déclaré à la Jeunesse et Sports sous le N°02A99ET0002.

Organisme de formation professionnelle N°94 20 10 524 20



E RAGNOLE, club de plongée

12 cours Lucien BONAPARTE, 20000 AJACCIO.

Tél.: 04.95.21.53.55 / 06.08.47.25.51. Fax :04.95.28.42.90.

Site web : www.eragnole.com

e-mail : info@eragnole.com

CONTRAT DE STAGE MF1

NOM/PRENOM : _____

ADRESSE : _____

MAIL : _____

MOBILE/TEL. : _____

Je m'engage par la présente à respecter ma demande de candidature, pour le ou les stages suivants:

- stage du _____ au _____

- stage du _____ au _____

- stage du _____ au _____

J'ai pris connaissance des conditions de candidature expliquées ci-dessus et les accepte.

Toute candidature devra être accompagnée des éléments suivants pour être retenue:

- cette feuille remplie et signé portant la mention « lu et accepté ».
- un ou des chèques du montant des frais (les repas seront à régler sur place).
- Les photocopies suivantes : N4, certificat médical de moins d'un an, licence de l'année en cours, si possible du permis bateau.
- Pour les stages en situation, vous devez vous présenter au stage avec votre carnet pédagogique FFESSM avec votre stage initial validé.

Date :

***Signature du candidat précédée de la mention
« lu et accepté »***

Page 2 sur 2

E RAGNOLE S.A.R.L au capital de 7622.00 €.

N° Siret : 420 749 723 00011, inscrit au RCS AJACCIO.

TVA intra communautaire N° FR 15 420749723

Déclaré à la Jeunesse et Sports sous le N°02A99ET0002.

Organisme de formation professionnelle N°94 20 10 524 20